

ECOLE ELEMENTAIRE CENTRE SCHERWILLER
Conseil d'école du 18 mai 2020 à 20h
(par visioconférence)

Participants :

M. Sohler	Présent
Mme Ruhlmann	Présente
Mme Charvet (inspectrice)	Excusée
Mme Barmes (psychologue scol.)	Excusée
Mme Voisin	Présente
Mme Meyer	Présente
Mme Jeunesse	Présente
Mme Barbey	Présente
Mme Albert	Excusée
Mme Zipper	Présente
M. Heideier	Présent
Mme Bathelmebs	Présente
Mme Perny	Présente
Mme Wiese	Excusée
M. Hauss (ZIL)	Excusé
Mme Brehat (AVS)	Excusée
M. DISTEL Hervé	Présent
M. KLEIN Ludovic	Présent
Mme HUBER-HAUQUIN Nathalie	Présente
Mme HERTH Nathalie	Présente
Mme REMARK Caroline	Excusée
Mme BECKER Marie	Présente
Mme BLOT Claire	Présente
M. Salber Julien	Présent
Mme Adonis Pascale	Présente
Mme Wiedmann Muriel	Présente
Mme Monassier (directrice Ec. mat.)	Présente
Mme Duvernoy Emilie (périscolaire)	Présente
Mme Renaudin Caroline (coordinatrice OPAL)	Présente

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte rendu du CE du 1^{er} trimestre
2. Le projet d'école : vote de validation
3. Projet répartition des élèves 2020/2021
4. Nouvelle école et périscolaire 2020/2021
5. Le périscolaire à la réouverture
6. Réouverture de l'école

Ouverture du conseil par M. Heideier qui souhaite la bienvenue à tous.
Un(e) secrétaire de séance est demandé(e).

M. Barthelmebs Laurence sera secrétaire de séance.

M. Heideier propose un tour de table.

Sont excusés : Mme l'inspectrice, M. le maire (en retard), Mme Barmes, Mme Remark

1. Approbation du compte rendu du CE du 1^{er} trimestre

Le compte rendu de la réunion du C.E. du 4 novembre 2019 rédigé par Mme Meyer a été envoyé :

- aux représentants des parents d'élèves
- publié sur le site web de l'école.

Un mot a été distribué à tous les élèves informant leurs parents de la disponibilité du compte rendu sur le site ou sur papier sur simple demande.

M. Heideier appelle l'assemblée au vote d'approbation.

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

L'approbation est votée à l'unanimité.

2. Le projet d'école : vote de validation

M. Heideier rappelle les 3 objectifs du projet d'école et les actions prévues.

Objectif 1 : Améliorer les performances en orthographe dans les différents écrits

Actions associées :

- Participation au Marathon de l'orthographe (3 courses par an)
- Activité quotidienne d'écriture sous la dictée (dirigée, préparée, négociée,...)
- Utilisation d'un code de catégorisation d'erreurs pour améliorer un texte

Objectif 2 : Mieux calculer en diversifiant ses stratégies

Actions associées :

- Participation à des tournois ou des rencontres de jeux mathématiques
- Participation à la course aux nombres (2 courses par an)
- Enrichir son carnet de référence de calcul et s'y référer
- Pratique du calcul mental/en ligne/posé/instrumenté au quotidien

Objectif 3 : Coopérer et acquérir une culture commune à travers le chant

Actions associées :

- Participation à la chorale de l'école
- Participation à des cérémonies commémoratives à travers des chants à valeur républicaine
- Participation à des sorties spectacle musical
- Enrichissement de son répertoire de chants pour partager une culture commune

Une proposition de participer à Mathématiques sans frontière pour les CM2 a été faite par Mme Huber Hauquin. L'équipe pédagogique a décidé de porter son choix sur la participation à la Course aux nombres qui présente comme avantage de ne proposer que du calcul mental pur.

Il a été également précisé que le Marathon de l'orthographe est une épreuve qui propose des épreuves pour des élèves monolingues mais également pour des élèves bilingues.

M. Heideier appelle l'assemblée au vote d'approbation.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité.

3. Projet répartition des élèves

Des mouvements sont encore en attente. Si la classe de CE2-CM1 venait à se charger davantage, la répartition risque d'être revue.

Classes monolingues		Classes bilingues	
CP Mme Voisin	20	CP Mme Barbey Mme Meyer	12
CE1 Mme Jeunesse	21	CE1-CE2 Mme Barbey Mme Meyer	14+15
CE2- CM1 Mme Barthelmebs	15+12	CM1-CM2 ?	13+14
CM2 M. Heideier	26		
Total :	94		68
TOTAL : 162			

L'effectif de l'année scolaire 2020/2021 montre une perte de 6 élèves, le seuil de fermeture étant à 156 élèves.

Le fonctionnement des classes bilingues (CP, CE1-CE2) restera inchangé pour l'année scolaire à venir.

4. Nouvelle école et périscolaire 2020/2021

Questions des parents :

- Ou en sont les travaux de la nouvelle école ? Est ce que la rentrée de septembre pourra s'y faire?

Les travaux ont été stoppés le 16 mars. Une reprise des travaux a eu lieu la semaine dernière. La difficulté réside dans le fait que plusieurs entreprises interviennent en même temps sur le site et doivent respecter les règles de sécurité et d'hygiène par rapport à l'épidémie.

Le maximum est fait pour que la rentrée puisse se faire en septembre dans le nouveau bâtiment. Si cela ne sera pas réalisable, le déménagement dans la nouvelle école est prévu aux vacances de la Toussaint.

- Lors de la prochaine rentrée, qu'en sera-t-il de l'annexe du périscolaire (frimousse actuelle) ? Une solution est-elle trouvée ?

Il était prévu de mettre à disposition une salle à l'EPAHD pour des enfants du périscolaire. Ceci n'est plus possible au vu de l'épidémie actuelle.

Les parents sont très soucieux qu'il soit évité aux enfants, lorsque la nouvelle école sera occupée, d'effectuer le trajet nouvelle école et ancienne frimousse lors des accueils de la pause déjeuner et celui du soir.

Un travail commun est fait entre la commune, l'OPAL et la COMCOM. La commune propose différentes solutions et la décision appartient à la COMCOM.

Mme Renaudin, coordinatrice de l'OPAL, a clairement expliqué que les propositions faites par la commune sont toutes étudiées et que le choix se fera et se fait au regard d'un certain nombre de critères (éviter les trajets inutiles, sécurité des enfants...)

5. Le périscolaire à la réouverture

La parole est donnée aux représentantes du périscolaire.

L'accueil des enfants concernés (un sondage auprès des parents avant la réouverture de l'école a été réalisé) se fait, pour le moment, dans le respect du calendrier de réouverture de l'école fixé localement par Mme Charvet.

Les enfants prennent leur repas dans la salle de classe à leur table. Leur repas est préparé et ramené de leur domicile. Il est conseillé de n'apporter aucun produit frais (c'est-à-dire ne nécessitant pas d'être conservé au réfrigérateur).

Deux animateurs par groupe assurent l'encadrement des enfants. Un moment récréatif organisé selon le respect des règles sanitaires est prévu au quotidien dans la cour en sachant qu'il n'y a que deux groupes d'enfants qui peuvent sortir en même temps.

La désinfection des classes pendant la pause déjeuner est un point qui a été soulevé : il est prévu une prise de contact entre le périscolaire et la mairie afin de définir l'organisation de cette désinfection dans la mesure où la mairie désinfecte quotidiennement les surfaces de contact pendant la pause déjeuner.

A partir du mercredi 27 mai, il est prévu un accueil dans les locaux du périscolaire pour les enfants scolarisés le mercredi.

Un protocole d'accueil sera soumis à l'équipe d'encadrement le mercredi 20 mai 2020.

6. Réouverture de l'école

Pourquoi notre école réouvre :

- Après la publication du plan de reprise du MEN
- Après la réunion préparatoire entre la mairie, les représentants des parents d'élèves et le directeur d'école
- Après décision prise par le Maire (publié le 9 mai)
- Après consultation des parents pour exprimer leur choix de scolariser ou pas leur enfant.

A. Le protocole sanitaire

Le protocole sanitaire est publié sur le site école. Il repose sur 5 fondamentaux :

- Distance physique
- Respect des gestes barrière
- Étanchéité du groupe
- Plan de nettoyage
- Information aux parents

Nous verrons les différentes déclinaisons locales dans les points ci-après.

B. Accueil des élèves et du personnel

Réalisation d'un sondage des parents volontaires entre le 6 et le 9 mai

Le choix des parents est valable et non révisable jusqu'au 1^{er} juin.

L'effectif ci-dessous va être modifié dans la mesure où les enfants de personnel soignant accueillis jusqu'à présent dans des écoles prévues à cet effet, vont réintégrer leur école d'origine (consigne de ce jour).

1ere étape	Oui	non
CM2 bi	5	4
CM2 mono	10	18
TOTAL	15	22

2eme étape	oui	non
CP bi	9	6
CP mono	10	11
CE1 bi	11	7
CE1 mono	4	9
TOTAL	34	33

3eme étape	Oui	non
CE2 bi	6	8
CE2 mono	5	7
TOTAL	11	15

CM1 bi	8	5
CM1 mono	11	14
TOTAL	19	19

Au vu du sondage. Nous avons retenu l'option de « chacun ses élèves ». Chaque enseignant assurera le présentiel pour le groupe de volontaires de sa classe.

Mme Brehat (AVS) ne pourra pas assurer de présentiel. Elle bénéficie d'une autorisation spéciale d'absence vu sa situation personnelle.

A partir du 25 mai, il est prévu qu'une autre AVS prenne la relève. (confirmé par le PIAL)

Calendrier d'accueil

- 11 et 12 mai préparation de la réouverture avec les enseignants et la mairie
- 14 mai → accueil des CM2 (10 en mono et 5 en bilingue)
- 25 mai → accueil des CP (10 en mono et 9 en bilingue) et CE1 (4 en mono et 11 en bilingue)
- A partir du 2 juin : les autres niveaux si l'organisation le permet. Cette organisation dépendra des déclarations faites par le gouvernement prévues fin mai ainsi que des résultats du deuxième sondage prévu fin mai aussi et qui sera adressé à tous les parents.

- A partir du 14 mai un enseignant sera en présentiel ou en distanciel
Pour le moment Mme Wiese et Mme Perny assurent les enseignements en présentiel et à distance. Cela ne sera pas envisageable à long terme.

Principe pédagogique : l'enjeu n'est pas de finir le programme mais que les élèves maîtrisent les connaissances pour continuer la scolarité. Une grande partie du temps en présentiel sera consacrée à l'acquisition des élèves des gestes barrière.

Organisation du présentiel des groupes et horaires :

Classes	effectif	Horaires école	P.E.
CPmono	10	8h-11h30 et 13h30-16h	Mme Voisin
CPbi	9	8h20-11h50 et 13h50-16h20	Mmes Meyer/Barbey
CE1mono	4	8h20-11h50 et 13h50-16h20	Mmes Jeunesse/ Albert
CE1bi	11	8h10-11h40 et 13h40-16h10	Mmes Barbey/Meyer
CM2mono	11	8h-11h30 et 13h30-16h	M. Botzung (Mmes Zipper et Barthelmebs si jamais)
CM2bi	5	8h10-11h40 et 13h40-16h10	Mmes Wiese / Perny

Les CP peuvent envisager une 2nde pause en-dehors des périodes réservées

Dans l'immédiat, l'inspectrice nous a mis à disposition un enseignant qui assurera le présentiel pour les élèves de CM2 mono du directeur. Ce dernier assurera l'enseignement à distance et la direction.

Aménagements des lieux :

Des photos sont disponibles sur le site école concernant l'organisation du mobilier dans les salles de classe, l'aménagement des sanitaires, la matérialisation des cheminements et des aires d'accueil des élèves.

Cf photos en annexe.

Il a été précisé au cours du conseil d'école que les crochets ne sont pas utilisés et que les enfants accrochent leur veste à leur chaise.

Le périscolaire suit cette même règle d'hygiène que l'accueil se fasse dans les locaux de l'école ou dans ses propres locaux.

C. Informations aux parents

L'information aux parents en général est diffusée à travers le site école. Le nombre de visites quotidiennes atteste de sa fonctionnalité. Les informations y sont mises à jour presque heure par heure.

On y trouve :

- ←
- ← - les dispositifs d'accueil pour personnel prioritaire
- ← - des liens vers des instances sanitaires
- ← - le lien avec le périscolaire
- ← - l'actu sur la réouverture :
 - L'intégralité du protocole sanitaire de réouverture des écoles
 - lettres adressées aux parents par les différentes instances administratives
 - Vidéo présentation de la réouverture par MEN
 - Les photos de quelques aménagements dans l'école
 - Le calendrier de réouverture
 - Organisation des groupes et horaires d'accueil

Les parents reçoivent également des informations personnalisées si leur enfant est concerné. C'est le cas par exemple pour l'invitation à la reprise en présentiel. Chaque enseignant l'adressera aux parents en précisant les conditions spécifiques de reprise : horaires, liste de matériels, ...

D. Rôle des familles

Rappel : les familles sont volontaires ou pas pour envoyer leur enfant à l'école. Le choix lors du 1^{er} sondage sera valable jusqu'au 1^{er} juin.

- Ne pas envoyer d'enfant à l'école s'il présente des symptômes (fièvre, toux..) et en informer le directeur
- Sensibilisation des enfants au respect des gestes barrière.
- Strict respect des horaires de classe de l'enfant. (pour éviter les attroupements devant l'école et le croisement d'un minimum d'individus.)

En aucun cas, les parents envoient leur enfant à l'école sans y avoir été invités explicitement par l'enseignant. La présence d'élèves non prévus risquent de mettre à mal le respect du protocole sanitaire.

Questions des parents.....

Témoignage d'un parent disant que son enfant est ravi d'être retourné à l'école et que les gestes barrières ont été bien assimilés.

Le problème des robinets des toilettes a été soulevé dans la mesure où il s'agit de robinets actionnés par pression. Afin de rendre le lavage des mains efficace et éviter toute contamination, l'eau doit pouvoir couler pendant le temps de lavage des mains. Ce point devra être réglé rapidement.

(Une solution technique a été mise en place dès mardi 19 mai par les services techniques de la mairie.)

La scolarisation des enfants de personnel soignant : les enfants qui ont été scolarisés jusqu'à présent dans une école prévue à cet effet vont réintégrer leur école d'origine. Si la classe de l'enfant est en présentiel à l'école, il réintègre sa classe. Par contre, si sa classe n'est pas encore concernée par le retour à l'école, il intégrera une classe proche de son âge et y restera jusqu'à nouvel ordre.

Les enfants de personnel soignant restent prioritaires quant à la reprise.

Organisation du présentiel des groupes et horaires : les horaires doivent être respectés. Cependant, pour les familles ayant des enfants scolarisés dans différentes classes et ayant des horaires d'arrivée et de sortie différents bénéficieront d'un horaire commun à leurs enfants.

Que se passe-t-il s'il y a suspicion d'un cas de COVID ?

L'enfant est isolé en salle 4 (dans laquelle aucun enfant ne transite) en présence d'un adulte, un masque pédiatrique lui sera remis et il sera cherché par l'un de ses parents. Une visite chez le médecin est obligatoire. Celui-ci devra délivrer une attestation de contamination ou de non contamination. En cas de contamination, l'inspection ainsi que la mairie en seront informées.

Dans un souci de traçabilité, deux registres sont tenus au quotidien :

- le POS qui indique le nom et la place occupée par chaque élève présent en classe,
- un registre des personnes de passage dans lequel est noté toute personne entrant dans les bâtiments de l'école.

M. Heideier appelle l'assemblée au vote d'approbation des aménagements.

Pour : 16

Contre : 0

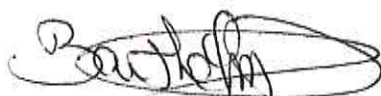
Abstention : 0

La séance a été clôturée à 21h50

Le président :
M. Heideier

La secrétaire :
Mme Barthelmebs

Membres du conseil :



Page 9
Nathalie HERTH
